

OBJET : PROGRAMME EAU POTABLE 1980.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le Programme Eau Potable au titre de l'année 1980 qui comprend les opérations ci-après :

A) - SAINT-DENIS - ZONE BASSE

- Liaison Puits Z.E.C. - STATION DE BELLEPIERRE deuxième tranche phases 1 et 2 par un Ø 500 fonte
- Renforcement Rue Lucien GASPARIN - Rue de la BOULANGERIE par un Ø 200 fonte
- Equipement provisoire du Puits Z.E.C.
- Restructuration du réseau "MORIL FONTAINE".

B) - BRETAGNE - BOIS DE NEFLES

- Pompage MOUFIA - ARNOULD : Acquisition d'une pompe en secours
- Extension au Chemin de la ROSERAIE
- Extension au Chemin PREMIER BRAS.

C) - LA MONTAGNE

- Antenne PONTIAC
- Adduction des L.T.S. "VANGASSAYES"
- Adduction des H.L.M. "LA MONTAGNE".

Le montant des travaux s'élève à 2 000 000 F et seront financés de la façon suivante :

- Subvention du MINISTERE DE L'INTERIEUR 1980 (20 %)	400 000 F
- Emprunt C.D.C.	1 600 000 F
TOTAL	<u>2 000 000 F</u>

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs,

- d'approuver ce programme
- de m'autoriser à solliciter la subvention du MINISTERE DE L'INTERIEUR ainsi que l'emprunt correspondant.

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

M. MONDON - Concernant La MONTAGNE, n'y a-t-il pas d'adduction pour l'opération "Père Rimbaud" ?

LE MAIRE - C'est sur le programme 1979. Cela a déjà été voté, et, actuellement on fait l'avant-projet.

Mise aux voix, la question EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

VU - Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur des F.C.L.
Signé le député Claude Marcol
Pour Copie Conforme
St Denis le 4 Décembre 1980
Le Chef de Bureau délégué
Jacques Lacoste